

EVIDENCE

Ottawa, Wednesday, March 13, 1985

[Text]

The Special Senate Committee on Youth met this day at 3.20 p.m. to organize the activities of the committee.

Mr. Denis Bouffard, Clerk of the Committee: Honourable senators, I see a quorum. As the Clerk of your committee it is my duty to call the meeting to order. The first item of business is to elect a chairman. Alors, nous allons procéder à l'élection du président. Je suis prêt à accepter une motion à cet effet.

Le sénateur Corbin: Monsieur le greffier, c'est avec plaisir que je profite de l'occasion pour proposer le nom du sénateur Hébert comme président de ce comité.

Je le fais en toute connaissance de cause puisqu'il est un apôtre de l'épanouissement de notre jeunesse canadienne. L'idée de la mise sur pied de ce comité au cours de la présente session et lors du dernier Parlement fut la sienne et elle l'est toujours.

Je crois qu'il est admirablement qualifié pour diriger les destinées de ce comité et je fais une proposition formelle.

Le greffier: Il est proposé par le sénateur Corbin que l'honorable sénateur Hébert soit élu président du comité.

Le sénateur Tremblay: Est-ce que je comprends, monsieur le greffier, que nous aurons, par la suite à choisir un vice-président?

Le greffier: Oui, sénateur Tremblay.

Le sénateur Tremblay: Une décision sur la présidence ne préjuge pas de la vice-présidence. Nous aurons des propositions à formuler au sujet de la vice-présidence.

Le greffier: Est-ce qu'il y a d'autres commentaires, honorables sénateurs?

Des voix: Non.

Le greffier: Je déclare la motion adoptée et l'honorable sénateur Hébert est élu président du comité.

J'invite l'honorable sénateur Hébert à présider ce comité.

Le président: Honorables sénateurs, je vous remercie de cette marque de confiance... I will do my best to serve this committee to the best of my ability and without any spirit of partisanship because if there is one subject that should not be about partisanship it is the fate of our youth.

According to the agenda before you, the next item of business, which was raised by Senator Tremblay, is the election of the deputy chairman. Therefore, I await a motion for electing a deputy chairman.

Le sénateur Tremblay: Monsieur le président, il s'agit peut-être d'une question de terminologie ou de traduction.

Est-ce que le comité aurait objection à ce que nous ayons quelque chose d'inédit dans ce comité de la jeunesse, que nous désignons un coprésident à ce comité?

TÉMOIGNAGES

Ottawa, le mercredi 13 mars 1985

[Traduction]

Le Comité sénatorial spécial sur la Jeunesse se réunit aujourd'hui à 15 h 20, pour organiser ses travaux.

M. Denis Bouffard, greffier du Comité: Honorables sénateurs, je constate qu'il y a quorum. En ma qualité de greffier du Comité, je déclare la séance ouverte. Le premier article de l'ordre du jour consiste à élire un président. We shall now proceed to elect a chairman. I am prepared to receive a motion from the floor.

Senator Corbin: I am pleased to have this opportunity to propose the name of Senator Hébert as Chairman of this Committee.

I do so knowing full well that he believes strongly in the growth of young Canadians. He had also suggested during the previous legislature that such a committee be set up.

I believe he is eminently qualified to take the reins of this committee and therefore I officially move that he be appointed Chairman.

The Clerk: Senator Corbin has moved that the Honourable Senator Hébert be elected Chairman of the Committee.

Senator Tremblay: Am I to understand that we also have to elect a Vice-Chairman?

The Clerk: That's correct, senator Tremblay.

Senator Tremblay: The choice of chairman does not automatically settle the position of vice-chairman. We will have an opportunity to make proposals regarding this position.

The Clerk: Are there any other comments?

Some Hon. Senators: No.

The Clerk: The motion is therefore unanimously adopted and the Honourable Senator Hébert is elected Chairman of the Committee.

I invite the Honourable Senator Hébert to take the chair.

The Chairman: Honourable Senators, thank you for this display of confidence... Je m'efforcerai de servir le présent comité au meilleur de mes capacités et sans aucun esprit partisan car s'il y a un sujet qui devrait en être exclu, c'est bien le sort de notre jeunesse.

Selon l'ordre du jour qu'on vous a remis, le prochain article, qui a été proposé par le sénateur Tremblay, est l'élection d'un vice président. Je vous invite donc à faire une motion en ce sens.

Senator Tremblay: Mr. Chairman, perhaps it is a question of terminology or translation.

Would the Committee have any objections if we were to do something out of the ordinary and appoint a co-chairman?